



Personnel chargé de l'évacuation incendie
Etablissement Code du travail
Formation initiale

FORMACODE : 42878

OBJECTIFS

Appliquer les consignes générales et spécifiques de sécurité incendie en tant que personnel chargé de l'évacuation selon la procédure de son établissement prévue en cas de début d'incendie.
Encadrer une évacuation rapide et en bon ordre du public, du personnel de son établissement.
Rendre compte sur l'exercice d'évacuation au responsable incendie de l'établissement.

TYPE DU PUBLIC

Responsable évacuation, guides et serre-files.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

▶ **Méthodes pédagogiques**

Exposé • Visite de site • Simulation de Mise en situation en relation avec l'activité.

▶ **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Générateur de fumée et lunettes incapacitantes (permettant de simuler la présence de fumées).

▶ **Moyens humains**

Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

ÉVALUATION

▶ Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

▶ Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

▶ Les origines d'un incendie et ses conséquences

▶ Le comportement humain face au feu



► **Les moyens concourant à la sécurité**

Les consignes de sécurité de l'établissement • Les plans d'évacuation et d'intervention • Les modalités des messages d'alerte et d'alarme • Les techniques d'intervention en cas d'incendie • Les techniques générales et spécifiques de l'évacuation • La prise en compte du handicap dans l'évacuation et l'utilisation des Espaces d'Attente Sécurisé (EAS) si existants • La signalisation et le balisage • Le rôle de l'agent d'intervention/d'évacuation (guides et serre-files) en cas de début d'incendie • L'organisation de l'évacuation • L'accueil des secours extérieurs • Le fonctionnement des extincteurs.

PRATIQUE

► **Visite du site et mise en pratique**

Repérage des organes de sécurité • Les points névralgiques de l'établissement • Les itinéraires d'évacuation • Les issues de secours • Les points de rassemblement • Mise en situation d'évacuation en relation avec les consignes du site.

- *La formation est intégralement adaptée à l'activité et aux spécificités de l'établissement recevant du public.*

- *Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.*

MODALITÉS.

Se référer à la proposition commerciale